

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Le franc-parler contre la xénophobie

Les projets de naturalisation facilitée ont donc été honteusement rejetés même s'ils ont obtenu un soutien dans tous les cantons romands, sauf le Valais, et que c'est à Genève, Vaud et Neuchâtel que le oui a été le plus massif.

Ce rejet laisse un goût très amer: il montre qu'une majorité des citoyen-ne-s qui votent est prête à se rallier à des arguments xénophobes distillés à coups de coûteuses propagandes mensongères par la frange la plus réactionnaire de la bourgeoisie helvétique. S'agit-il donc d'une cause perdue?

Revenons en arrière. En juin 1994, la naturalisation facilitée des jeunes étrangers avait été acceptée par le peuple, mais refusée par la majorité des cantons. Les cantons de Zurich, de Zoug, de Bâle-campagne et les Grisons, qui avaient alors accepté le projet, ont cette fois dit non alors que dans la quasi-totalité des cantons romands le oui a progressé comparé aux résultats d'il y a dix ans. L'écart entre les résultats romands et alémaniques ne peut donc s'expliquer par des arguments du type «Röstigraben.»

Nous préférons retenir un autre enseignement de ce résultat: c'est dans les cantons où la gauche a continué à militer offensivement en faveur d'une politique migratoire ouverte et généreuse que les discours simplistes et mensongers transformant «les étrangers» en boucs émissaires sont restés minoritaires. Qu'il s'agisse de l'accueil des réfugié-e-s, de la régularisation des personnes sans-papiers ou des naturalisations, le fait d'aborder ouvertement ces débats a joué en faveur de la gauche et des étrangers. Le franc-parler paie donc. *Réd.*

PHOTO IGOR SINDER



DOSSIER

Le syndicalisme suisse: un tournant

Ainsi donc naît UNIA. Le nouveau géant du syndicalisme suisse est issu de la fusion de trois grandes centrales qui sont elles-mêmes le fruit de l'intégration de différentes organisations syndicales. La FTHM découle du rapprochement des ouvriers de l'industrie des machines, de la métallurgie et de l'horlogerie. La disparition de l'ancien syndicat du bois et du bâtiment et de celui des travailleuses et travailleurs de l'industrie chimique se trouve à l'origine du SIB. La FCTA possède un passé comparable.

Rien de nouveau sous le soleil? Certainement pas. Même si les défis sont nombreux, le monde syndical helvétique se trouve bien à un tournant. Cent ans après la décision de renforcer les fédérations par branche au détriment d'une plus forte centralisation, la logique de l'inter-professionnalité s'impose aujourd'hui avec force. Elle est le résultat d'un processus historique et ouvre des perspectives réjouissantes pour un acteur clé des combats de la gauche.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort

L'adhésion à l'UE est un choix politique et ne s'impose pas par destin. Opinion.

Page 3

International

En Thaïlande, le «frère» du premier ministre italien sévit sans vergogne. Eclairage.

Page 13

Culture

Depardon: un regard documentaire d'une extrême solidarité.

Page 14

Un petit, très petit, fonctionnaire

Dans l'affaire des requérant-e-s vaudois-es débouté-e-s, un homme se tient sans faiblir aux côtés d'un Conseiller d'Etat un peu tombé là par hasard, Jean-Claude Mermoud. Cet homme, Henri Rothen, chef du Service de la Population (SPOP), n'est pas un jeune cadre dynamique. C'est quelqu'un de posé, qui fait bien son travail, et surtout, à qui on ne la fait pas. Avec lui, la loi est claire, le droit limpide, les décisions irrévocables. Amen et travellng arrière.

Il y a quelques mois, «son» Service présente 1273 demandes de régularisation, toutes alors jugées valables, à l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Début août, l'ODR décide: on passe l'éponge pour certains, 523 autres finiront ailleurs, mais pas en Suisse. Le message est clair pour Henri Rothen: on vire, d'autant que «son» SPOP a fait la part du job, le mieux possible, bien sûr. Et notre brave homme de vanter la qualité de «ses» services à chaque occasion, à la radio, dans les journaux ou aux côtés de son chef par intérim. Son aplomb devient légendaire et ses critiques à l'égard des mouvements de soutien de requérant-e-s insupportables à entendre: «*Les mouvements essaient de convaincre des familles de ne pas profiter de l'aide de l'Etat. Certains requérants sont en proie à une pression inadmissible. C'est déplorable: ces gens sont instrumentalisés*» (24Heures, 03.09.2004).

Mais l'édifice s'effrite gentiment, ce 2 septembre en conférence de presse, ce jour où Henri Rothen se défoule sur celles et ceux qui soutiennent ces 523 personnes. Ce

jour où Henri Rothen passe à Jean-Claude Mermoud un tableau résumant les destinations de renvoi, comme pour prouver encore une fois et dans le détail que «son» Service a bien fait le boulot. Apparaît alors une destination étrange: «Inconnu». Henri Rothen ne se désarçonne pas, il renverra la personne qui vient de cette contrée inconnue de «ses» services. Cinq jours plus tard, c'est à *Amnesty International* de pointer, ici ou là, de petites erreurs dans l'examen des dossiers par le SPOP d'Henri Rothen. On apprend ainsi qu'une personne a été déboutée en raison d'un passé pénal, un passé qui appartenait à une autre, les dossiers ayant été mélangés. Pas de chance non plus pour O. D., débouté par l'ODR suite à un dossier incomplet envoyé le SPOP. Il y manquait les certificats de son employeur. Erreur administrative? En tous cas pas dans la bouche d'Henri Rothen. Car pour lui, comme toujours, tout est si clair.

Pour O. D., tout est devenu aussi beaucoup plus clair depuis le 22 septembre, date à laquelle il a reçu son admission provisoire. L'ODR a appris entre temps qu'il travaillait. Ils et elles ne sont donc plus que 522, moins ceux et celles repartis «volontairement» grâce au bon travail du service d'Henri Rothen. Lui reste muet. Espérons que ce ne sera pas le cas du prochain chef d'Henri Rothen, une fois l'intérim de Jean-Claude Mermoud achevé le 24 octobre prochain. Pour une fois, je suis pour le renvoi sans possibilité de recours.

Yves Steiner

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel : Fr. 39.-

Abonnement de soutien : Fr. 100.-

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat :

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Cesla Amarelle (CAm), Arnaud Bouverat (AB), Maurizio Colella (MC), Olivier Longchamp (OL), André Mach (AM), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV).

Comité :

Michel Cambrosio, Lara Cataldi, Dan Gallin, Valérie Garbani, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Kevin Luximon, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Jean-Marie Meillard, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Christian Vullioud, Le Sentier.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Le franc-parler contre la xénophobie
- 2 Un petit, très petit, fonctionnaire
- 3 L'adhésion à l'UE: destin ou choix politique?
- 4 Retour à Seveso
- 4 Pour cajoler les siens Blocher joue à Dieu
- 5 à 10 Dossier:
Le syndicalisme suisse: un tournant
- 11 Le piège du retour de l'assistance sociale
- 12 Le modèle tessinois de politique en faveur des familles
- 13 Un Berlusconi thaïlandais fait la loi contre une militante
- 14 Raymond Depardon: chronique d'une solidarité éprouvée
- 15 Page de droite – Humour
- 16 La dernière – Agenda



L'adhésion à l'UE: destin ou choix politique?

Au-delà des accords bilatéraux II, se pose plus largement la question de la perspective européenne des socialistes suisses. Trop longtemps considérée comme une sorte de destin suprême, l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE) doit redevenir un choix politique.

Alors que le débat sur les bilatérales II vient seulement de commencer, le Parti socialiste suisse (PSS) fait du rapport de la Suisse avec l'UE un point fort de son congrès ordinaire de Brigue à la fin de ce mois. Dans le texte d'orientation soumis aux délégué-e-s, le comité directeur du parti s'exprime, sans équivoque, opposé à de futures étapes bilatérales et affirme que désormais seuls des pourparlers d'adhésion avec un mandat clair de négociation donné aux autorités fédérales sont encore acceptables. Une position qui met également l'accent sur l'indispensable prise en considération des rapports de force sur le plan intérieur et les réticences fondées face à une Europe qui devient de plus en plus libérale.

POSER LES VRAIS PROBLÈMES

Aujourd'hui, les partisans d'une adhésion sont bien moins nombreux qu'il y a encore dix ans. Les milieux économiques et financiers se contenteront pour longtemps encore de la voie bilatérale à défaut de pressions fortes de l'UE sur le secret bancaire ou la discrimination des entreprises helvétiques au niveau du marché commun. La droite politique quant à elle est sur la même ligne et il est difficile de parler d'un engouement populaire pour la question européenne.

Et puis il est vrai aussi que ne pas faire partie de l'Europe a permis à la gauche de barrer la route aux projets réactionnaires de la droite grâce à la démocratie directe. La victoire contre la libéralisation du marché de l'électricité, par exemple, a freiné les ardeurs des milieux bourgeois au moment même où les instances européennes, soutenues par une écrasante majorité des Etats membres, oeuvrent en faveur d'un approfondissement de la logique libérale.

Face à cette donne, les socialistes auraient donc tort de

faire de «l'adhésion pour l'adhésion» leur maître-mot. Trop longtemps, cette position les a empêché d'avancer. Sans garde-fous, le rassemblement d'une majorité derrière un mot d'ordre d'adhésion dans un avenir relativement proche est illusoire.

Quant à l'évolution au sein de l'UE, depuis la fin des années 1980 cette dernière est dominée par les intérêts néo-conservateurs. Point besoin de revenir sur les directives de libéralisation des services publics, point besoin non plus de rappeler la politique budgétaire et monétaire destructrice d'emplois mises en œuvre par l'Union. Aujourd'hui, le dogme libéral est même en passe d'accéder au statut de principe fondamental sous condition que le Traité constitutionnel soit voté par les Etats membres. Une affaire pas si sûre en observant les débats passionnés qui agitent, en particulier, les socialistes français.

ADHÉRER POUR AVANCER

Toutefois, et malgré les sérieuses critiques qu'il faut adresser à l'UE, l'adhésion reste néanmoins un objectif central de

la politique extérieure des milieux progressistes de Suisse et ceci pour deux raisons principales. Premièrement, le fait de rejoindre l'UE permettra des avancées immédiates dans un certain nombre de domaines. Que ce soit en matière de protection des travailleurs contre les licenciements, d'assurance maternité ou de politique d'asile, les standards minimaux européens restent au-dessus du niveau suisse actuel. Deuxièmement, et c'est le point le plus important, en intégrant l'UE les nécessaires combats collectifs avec des camarades et collègues européens pourront devenir réalité. Face à l'internationalisation du capital, les luttes communes dépassant le cadre national sont d'une importance fondamentale.

UN CHOIX POLITIQUE

Comment faire donc? Les socialistes continuent à avoir intérêt à exiger du Conseil fédéral qu'il entreprenne des négociations d'adhésion de la Suisse à l'UE. Or, ce mandat de négociation doit être clarifié. D'une part, en exigeant des garanties fermes par rapport à l'exercice de la démocratie. Il s'agit

d'une revendication cruciale car l'attachement d'une majorité de la population à la démocratie directe tout comme l'utilisation de ce moyen pour bloquer la droite l'imposent. D'autre part, en défendant les services publics. Il ne saurait être question de sacrifier la Poste, les CFF, les entreprises publiques d'électricité tout comme les réseaux de distribution mais également les prestations de service public fournies par l'agriculture suisse pour des motifs d'adhésion.

Le chemin ainsi tracé est difficile. Une chose paraît cependant certaine: en continuant dans la voie de l'«adhésion pour l'adhésion», les socialistes invoqueront encore pendant longtemps leur attachement européen sans réellement gagner du terrain. Faire de la question un réel choix politique reposant sur des garde-fous dans des domaines sensibles de politique intérieure peut ainsi permettre de prendre part à une indispensable réorientation socialiste de l'UE.

Philipp Müller, membre du comité directeur du PSS

DU CHANVRE INDIEN DANS LE JARDIN D'UELI MAURER



Retour à Seveso

Un livre rédigé par le manager alors responsable de l'usine sinistrée revient sur le drame de Seveso (1976) et témoigne de manière très critique sur l'attitude d'Hoffmann-La Roche.

Le 10 juillet 1976 est un samedi. Ce jour-là, en Lombardie, il fait lourd et nuageux. Dès 12h37 et pendant trente minutes, une cuve de la division 2 de l'usine *Icmesa* de Seveso laisse échapper un nuage toxique. Autour de l'usine, les gens commencent à tousser, à pleurer. On appelle le chef du laboratoire. Il fait quitter l'usine à l'équipe de veille réduite du week-end. Personne ne sait vraiment ce qui s'est passé.

Le lundi, les travailleurs d'*Icmesa* reprennent leur travail. Seule la division 2 est fermée. Dehors, la végétation se fane, les poules et les lapins meurent. Quatre jours après, les autorités de Seveso ferment la piscine publique. Le jour suivant, 14 enfants présentant de graves brûlures de la peau arrivent à l'hôpital. On ne sait pas comment les traiter. Le sixième jour, les travailleurs d'*Icmesa* font grève. L'usine s'arrête. On dit à la population de détruire les fruits et légumes des jardins, sans explication. Il faut attendre une semaine après l'accident

pour que soit prononcé le mot «dioxine».

DERRIÈRE ICMESA, LE GÉANT SUISSE

Icmesa appartenait au géant suisse de l'industrie pharmaceutique *Hoffmann-La Roche* (HLR). Dans la division 2, on produisait un désinfectant courant nommé *Hexachlorophène*. Pour des raisons peu claires – des directives de sécurité insuffisantes, semble-t-il – la production de ce désinfectant fut arrêtée le samedi matin sans être terminée. Une réaction chimique incontrôlée s'était produite dans une cuve contenant une substance intermédiaire. Elle fabriquait un type de dioxine particulièrement nocif, qui s'échappait.

Vingt-huit ans après, le directeur d'alors d'*Icmesa*, Jörg Sambeth, a choisi de revenir sur l'affaire Seveso: il a écrit un livre qui raconte cette catastrophe majeure. Envoyé par HLR pour diriger l'usine d'*Icmesa*, il aborde l'état de délabrement des ins-

tallations à son arrivée et la retenue avec laquelle HLR consentit à investir les millions nécessaires à leur mise en conformité. Il raconte comment on «s'arrangeait» avec les autorités locales, les syndicats et les médecins du travail. Il raconte que ses collègues bâlois le trouvaient sympathique – parce qu'il faisait le sale boulot sans rechigner.

Sambeth relate aussi de façon très critique la manière dont le géant suisse réagit à l'annonce de la catastrophe: en affirmant «nous n'avons pas de liens avec cette usine» tout en lui ordonnant – à lui – de ne pas parler de dioxine. Selon Sambeth, la hiérarchie de HLR était paralysée par l'absence de son chef suprême, Adolf Jann, le directeur, en voyage d'affaires au Brésil ce 10 juillet 76.

INTERROGATIONS

Jörg Sambeth a été jugé en Italie. HLR lui a payé les meilleurs avocats. Il a été condamné à un an et demi de prison avec sursis. Il a quitté

le géant suisse – n'a pas retrouvé de travail, puis s'est installé à son compte. Aujourd'hui retraité, il avoue que certaines interrogations subsistent dans cette affaire: que sont devenus les déchets de la division 2 de Seveso? D'abord rassemblés, puis perdus, ont-ils bien été détruits comme on l'a annoncé? Avant la catastrophe, Sambeth avait averti le directeur de la production que les conditions de fabrication de l'hexachlorophène dans la division 2 étaient propices à la formation de dioxine: il s'est souvent demandé par la suite si cela ne provenait pas du fait qu'il était en fait prévu de disposer d'une installation permettant de fabriquer de la dioxine. Une interrogation qui résonne étrangement lorsque Sambeth se souvient du coup de téléphone de cet officier helvétique qui voulait acheter de la dioxine auprès d'*Icmesa*...

Olivier Longchamp

Source:

Wochezeitung, 15.07.2004

Pour cajoler les siens, Blocher joue à Dieu

En soutenant une motion de Jasmin Hutter, conseillère nationale UDC active dans la vente de machines de construction, le tribun zurichois montre que la santé et la vie des travailleurs ne représentent rien à ses yeux.

L'annonce est inquiétante: «Sans filtre de particules, la Suisse devra compter avec 100 morts de plus chaque année d'ici 2020.» C'est en ces termes que le pneumologue Karl Klingler exprime sa révolte face à un projet qui mijote dans la marmite politique du patron suisse de l'UDC, Christoph Blocher. En effet, aujourd'hui toutes les machines de construction utilisées sur les chantiers suisses doivent être équipées de filtres spéciaux qui empêchent l'émission de particules de suie dont l'aspiration par les ouvriers provoque, selon le médecin zurichois, des bronchites chroniques, des problèmes cardio-vasculaires ou le cancer du poumon.

LA MOTION HUTTER: UN INTÉRÊT PARTICULIER

La remise en question de cette obligation trouve son origine sur le bureau de Jasmin Hutter, jeune élue UDC saint-galloise, fille et employée d'un entrepreneur produisant des machines de construction. Se situant à l'aile droite du parti, la saint-galloise prêche donc le moins d'Etat et vous connaissez le reste. Or, dès qu'il s'agit de son intérêt particulier, la donne change. En mars 2004, Hutter dépose une motion signée par 64 parlementaires parmi lesquels les radicaux Triponez, patron de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), ou Filippo Leutenegger, co-auteur de la montée médiatique de l'UDC. Objectif: demander au Conseil fédéral d'en finir avec l'obliga-

tion des filtres à particules de suie. Raison invoquée: la prétendue perte de compétitivité de la Suisse sur le marché des machines de construction.

LE NÉPOTISME SELON L'UDC

Le département en charge du dossier, celui de Moritz Leuenberger, est opposé à la motion. Son collègue Blocher considère quant à lui qu'elle doit être acceptée. Il passe ainsi outre les mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'avis de cancérologues réputés, tel que Franco Cavalli.

Et même la détestable manière par laquelle l'UDC se distingue, en plaçant le coût économique au-dessus du coût social, s'avère fautive. Comme l'affirme Karl Klingler:

«Si déjà nous voulons utiliser l'argument des coûts, il convient également de parler de ceux de la santé. Les coûts engendrés suite à l'abandon de l'obligation d'utiliser des filtres à particules de suie se chiffrent, selon l'administration fédérale, à quatre milliards de francs. L'équipement des machines, quant à lui, revient à environ 1,4 milliard par année.» Confronté à ce choix, le conseiller fédéral UDC préfère jouer à Dieu en risquant la vie de centaines de travailleurs chaque année afin de satisfaire aux exigences d'une jeune colistière. Le népotisme à la sauce UDC n'a peur de rien.

PhMü

Source: Work, journal syndical alémanique, édition du 10 septembre 2004.

DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Fusions et acquisitions dans le monde syndical

Le monde syndical suisse se restructure contre le patronat et pour ses membres. Premier pas le 16 octobre prochain, avec la création du plus grand syndicat de ce pays: UNIA.

Pour beaucoup, le mot «syndicat» est à ranger au musée, section «Autrefois, le vingtième siècle». En Suisse peut-être même plus qu'ailleurs, tant la combativité syndicale s'est trouvée muselée avec la Paix du travail et le règne de la modération salariale. En ce mois d'octobre, la création d'UNIA apparaît comme un bon moyen de «faire la poussière» dans le monde syndical. La fusion entre la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB), la Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) et Unia, le syndicat du tertiaire, donnera naissance au plus grand syndicat suisse.

DES TRADITIONS DIFFÉRENTES

L'histoire de cette fusion commence avec des trajectoires contrastées. Le SIB et la FTMH, les deux plus grandes fédérations de l'Union syndicale suisse (USS), ont longtemps été les «frères ennemis» du mouvement syndical. L'histoire des relations entre le SIB et la FTMH a été jalonnée par bien des disputes, notamment sur la question de la Paix du travail. La FOBB (syndicat du bois et

du bâtiment), ancêtre du SIB, a toujours été très critique à l'égard d'une application stricte de la Paix du travail. A plusieurs reprises, celle-ci s'en est distanciée alors que la FTMH a été le principal artisan des Accords de la Paix du travail dans l'industrie des machines et l'horlogerie en 1937. Rallier la tradition combative des ouvriers de la construction aux descendants de Konrad Ilg, artisan des Accords de 1937, ne sera certes pas chose facile, en raison des traditions et des branches d'implantation différentes des deux syndicats. Reste que cependant ces deux traditions semblent désormais plutôt converger face aux durcissements des positions du patronat.

NAISSANCE D'UN GÉANT

A côté du «pôle secteur public» de l'USS, composé du SSP, du Syndicat des cheminots (SEV) et de celui de la Communication, qui réunit environ 120'000 membres, UNIA comptera lui plus de 200'000 membres à son actif. Sa force de frappe sera donc considérable. Certes, le bébé pèsera avec ses 200'000 membres et ses 1'000 collaborateurs et collaboratrices, mais il sera aussi organisé à l'échelle nationale avec une cen-

taine de secrétariats et permanences dans quatorze régions. Il sera actif dans une soixantaine de branches couvrant quatre secteurs principaux: industrie (machines, horlogerie, chimie, etc.), construction, artisanat et tertiaire (hôtellerie, restauration, distribution, assurances, etc.).

Face à l'arrogance du patronat remettant en cause le moindre morceau des maigres acquis du droit du travail et des conventions collectives de travail, le nouveau syndicat se devra d'adopter un profil combatif et d'envisager tous les moyens de lutte. Au vu des premières réactions des milieux patronaux à la création d'UNIA (refus de signer certaines CCT avec UNIA), la nouvelle fédération syndicale est crainte par les patrons.

EN PHASE AVEC LE MONDE DU TRAVAIL

Face à la dureté du monde du travail et à ses muta-

tions, les salariés et salariées sont condamnés à changer de plus en plus fréquemment d'emplois et de profession durant leur vie active; il y a donc nécessité pour les syndicats de s'organiser sur une base qui n'est plus celle de la corporation, mais celle de l'interprofessionnalité. De même, les concurrences entre syndicats sur leurs sphères respectives de recrutement a souvent donné lieu à des rivalités et tensions stériles entre fédérations syndicales. La création d'UNIA permettra de remédier à ces deux problèmes. Enfin, afin d'éviter la mise sur pied d'un appareil bureaucratique trop lourd et coupé des réalités de ses membres, la démocratie interne restera le meilleur moyen pour être à l'écoute de la base et pour permettre une meilleure implantation sur le terrain, dans les entreprises.

André Mach et Yves Steiner



PHOTO: LOCK SMIDER

Le mouvement syndical suisse: état des lieux

Comme partout en Europe et dans le monde, les temps sont durs pour les salarié-e-s et les syndicats. A l'ère de la mondialisation libérale...

6

Quels défis pour UNIA?

Entretien avec Aldo Ferrari, secrétaire régional SIB, Vaud, sur les avantages de la fusion syndicale et l'avenir d'UNIA...

7

Syndicats et partis de gauche: quelle collaboration?

Entre le SPD et les syndicats allemands, la rupture semble consommée: une partie des syndicats soutient ouvertement...

8

Syndicats et immigration: une histoire si difficile!

Le goût amer des votations du 26 septembre sur les réformes facilitant l'accès à la naturalisation n'est pas prêt de passer...

9

Le mouvement syndical: en pleine (ré-)forme

Le syndicalisme suisse se porte bien. Longtemps resté convalescent de sa soumission à la paix du travail face à l'offensive...

10

DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Le mouvement syndical suisse : état des lieux

Après une décennie de reculs et de temps difficiles, le mouvement syndical suisse reprend du poil de la bête depuis quelques années.

Comme partout en Europe et dans le monde, les temps sont durs pour les salarié-e-s et les syndicats. A l'ère de la mondialisation libérale triomphante, le monde du travail se cantonne toujours plus dans une position de défense des acquis sociaux et du droit du travail conquis durant la période de croissance d'après-guerre. En Suisse aussi, la dernière décennie a été particulièrement dure pour les organisations de salarié-e-s, mais un certain changement de tendance semble se dessiner depuis 2000.

TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL ET DURCISSEMENT PATRONAL

Les métamorphoses du monde du travail, à travers l'essor des emplois de services au détriment des emplois industriels, la progression du travail à temps partiel et la précarisation des conditions de travail, rendent les mobilisations et l'engagement des salarié-e-s dans les syndicats de plus en plus difficile. En Suisse, entre 1990 et 2000, la part des emplois dans les services est passée de 63 à 69% alors qu'elle baissait de 32 à 26% dans l'industrie, bastion traditionnel des syndicats. Ces chan-

gements structurels se répercutent sur le nombre de membres des syndicats.

De plus, l'offensive des employeurs depuis le début des années 1990 contre les réglementations des principales conventions collectives de travail ont porté un dur coup aux mécanismes d'adaptation des salaires ou de fixation de la durée du travail. Malgré certaines résistances ponctuelles, l'offensive patronale a connu des succès dans plusieurs branches, dont l'industrie des machines, avec l'annualisation du temps de travail, dans la chimie bâloise, dans les arts graphiques notamment; dans d'autres branches, comme la construction, les syndicats ont mieux résisté.

EROSION DES MEMBRES

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le nombre d'adhérents ait connu une érosion régulière depuis le début des années 1990 avec certaines variations selon les branches. Parmi les fédérations de l'Union syndicale suisse, les syndicats de l'industrie et de la construction (FTMH, SIB) déclinent de manière structurelle; les syndicats des services publics (SSP, SEV,

Communication) connaissent aussi un baisse, mais un peu plus progressivement; seul le nouveau syndicat du tertiaire Unia progresse depuis sa création (voir tableau ci-dessous). L'évolution des organisations syndicales non-affiliées à l'USS ont connu une évolution similaire, même parmi les employés.

Ces profonds changements ont déjà donné lieu à de nombreuses réorganisations au sein du mouvement syndical au cours des quinze dernières années, à travers des fusions, des rapprochements afin d'adapter les structures syndicales aux changements du monde du travail.

REGAIN DE COMBATIVITÉ

Après une décennie 1990 difficile, marquée par des reculs, le mouvement syndical suisse semble connaître un renouveau ces dernières années, comme en témoignent plusieurs signes encourageants.

Tout d'abord, grâce à un regain de combativité, les syndicats ont pu savourer quelques succès importants. Dans les branches de la construction, du secteur public, chez les plâtriers-peintres ou lors de cer-

taines luttes ponctuelles dans l'industrie en Suisse romande, les mobilisations syndicales ont été nombreuses et souvent couronnées de victoires. De même, au niveau national, la campagne contre les bas salaires lancée par l'USS à la fin des années 1990 a été un succès, et a permis d'introduire des salaires minimaux dans plusieurs conventions collectives dans des secteurs où les salaires étaient particulièrement bas.

Par ailleurs, les mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes avec l'Union européenne peuvent laisser présager des progrès dans certaines branches économiques dépourvues de conventions collectives de travail. Cependant, la mise en œuvre satisfaisante de ces mesures, à travers l'introduction de salaires minimaux ou l'extension du caractère obligatoire des conventions collectives en cas de constat de dumping salarial, dépendront de la mobilisation des syndicats et de l'action des commissions tripartites cantonales.

Enfin, au niveau des membres, l'hémorragie des années 1990 semble jugulée depuis 2000, même si l'augmentation récente des effectifs s'explique surtout par l'adhésion de nouvelles organisations à l'USS. Pour accroître leur représentativité, les syndicats se devront d'accroître leurs efforts de recrutement dans les secteurs tertiaires où ils restent peu implantés.

Ces différents «chantiers» constitueront les priorités du nouveau syndicat UNIA au cours des prochaines années. Seul un syndicalisme combatif, implanté sur le terrain et prenant pied dans les anciens «déserts syndicaux» du tertiaire pourra jouer un rôle efficace pour éviter la loi de la jungle sur le marché du travail et contrebalancer le pouvoir patronal.

André Mach

EVOLUTION DES MEMBRES DE L'USS ET DE SES PRINCIPALES FÉDÉRATIONS (EN MILLIERS)

	1970	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	1990/ 2000
USS	436.7	459.9	443.6	443.9	419.8	386.5	384.2	384.7	393.1	-13%
SIB*	112.4	127.2	127.3	136.1	121.5	91.0	91.3	92.0	91.0	-33%
FTMH	126.3	132.3	118.3	110.9	102.5	91.0	89.9	88.4	88.1	-18%
Unia	-	-	-	-	7.0	15.6	16.6	17.6	19.0	-
FCTA	33.8	29.9	28.4	26.6	28.9	17.1	17.0	15.2	14.4	-36%
SEV	58.4	57.2	57.9	57.7	59.5	53.6	53.1	51.4	50.1	-7%
SSP	39.3	42.0	40.4	41.6	40.5	36.6	36.8	36.3	36.1	-12%

* avant 1992: Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) + Fédération du textile, de la chimie et du papier (FTCP).

En italique, les fédérations qui composeront UNIA.

DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Quels défis pour UNIA?

Entretien avec Aldo Ferrari, secrétaire régional SIB (Vaud), sur les avantages de la fusion syndicale et l'avenir d'UNIA.

Que des fédérations syndicales fusionnent n'est pas en soi une nouveauté pour le mouvement syndical suisse. En quoi celle-ci se distingue-t-elle des fusions antérieures?

Par la taille des organisations: la FTMH et le SIB sont les deux plus grandes fédérations de l'USS. Par leur histoire: il n'y a pas si longtemps tout ou presque opposait ces deux syndicats. Par les travailleuses et travailleurs que cette fusion réunit aussi: jusqu'à présent les fusions regroupaient des syndicats actifs dans des secteurs très proches alors que UNIA réunira l'horlogère et le maçon, le métal et la vendeuse. L'évolution du monde du travail n'est pas étrangère à la forme interprofessionnelle de cette fusion. Il appartient au syndicat de suivre les salarié-e-s tout au long de leurs parcours professionnels. Enfin cette fusion, contrairement à d'autres, n'est pas motivée, ni pour la FTMH, ni pour le SIB, par des considérations financières.

La mise en place de la Maison syndicale apparaît, vue de l'extérieur, comme quelque chose de stimulant, fort et dynamique. En tant que syndicaliste, où voit-tu les principales difficultés et les principaux avantages de cette nouvelle centrale syndicale nationale?

C'est vrai que c'est très stimulant. Les patrons ont leur livre blanc, UNIA sera notre livre rouge. A priori, UNIA ne présente que des avantages. Elle renforce le mouvement syndical, elle affirme notre foi dans la justice et l'équité sociales. Elle met en commun nos ressources démocratiques, politiques et financières. Elle nous donne l'occasion de montrer que la solidarité demeure une valeur essentielle. Avec UNIA, nous élargirons aussi le débat démocratique. Nous devons confronter nos idées, nos courants de pensées. Cette ouverture nous permettra de renforcer encore notre légitimité, notre représentativité du monde du travail.

Il existe toutefois, comme toujours, un danger de bureaucratisation. La création d'UNIA n'a de sens que si elle permet un renforcement de la présence syndicale sur le lieu de travail, dans les régions. Nous devons aussi être capables de nous fixer des objectifs prioritaires, en évitant de sombrer dans l'addition d'intérêts particuliers. Nous devons nous efforcer de garder un œil dans le rétroviseur non pour y voir flotter le drapeau des actuelles fédérations mais pour se souvenir que des femmes et des hommes ont payé cher et de haute lutte syndicale leur attachement à notre cause.

Une des questions souvent soulevées est celle de la combativité et du poids d'UNIA. Qu'en penses-tu, notamment aussi sur la base de ton expérience de la Maison syndicale locale de la région Vaud-Fribourg?

Notre poids dépendra de notre capacité à organiser des luttes sur l'ensemble du territoire suisse. Notre bonne entente dans le canton de Vaud a montré le potentiel d'UNIA. Des luttes communes FTMH-SIB comme Coca-Cola ou Iril, pour ne citer que les plus célèbres, ont prouvé que l'union fait la force. Les salarié-e-s se réjouissent de notre fusion. Je cite un travailleur non-syndiqué lors du

début de la lutte chez Iril: «On n'avait jamais vu de syndicat depuis des années et maintenant voilà qu'on peut compter sur deux d'un coup. C'est ce qui pouvait nous arriver de mieux!

Quelques associations patronales vont même jusqu'à dénoncer des Conventions collectives de travail (CCT) sous prétexte qu'elles ne «connaissent» pas leur «nouvel» interlocuteur syndical. Comment réagissez-vous face à cette arrogance?

Notre fusion donne l'occasion aux associations d'employeurs, ou à de simples employeurs, les plus réactionnaires, de rechercher les faveurs de «syndicats» ou d'associations de personnels plus «compréhensifs». A nous de relever le défi, de prouver notre représentativité. De rappeler aussi aux patrons que la liberté d'association est un droit qu'ils ne peuvent oublier. Cela dit, si certains employeurs pensent qu'ils peuvent vivre sans CCT avec nous donc sans paix du travail, nous leur montrerons que nous aussi.

Il y a aussi des critiques d'extrême-gauche, fortes mais très minoritaires, qui prétendent que le SIB va perdre son âme en fusionnant avec la FTMH.

Ces critiques sont même

minoritaires dans l'extrême gauche et c'est très bien ainsi. Cela dit, nous venons de voir que la fusion ne plaît pas aux patrons. Il est donc étrange qu'elle ne plaise pas non plus à une partie de l'extrême-gauche. Il y a parfois des alliances qui surprennent.

Plus sérieusement: je suis du SIB et mon âme n'est pas à vendre. Il en va de même pour mes camarades de la FTMH et de la FCTA qui ne tiennent sans doute pas non plus à renier ce qu'ils sont, ni leur histoire. Nous avons débattu, nous devons encore débattre et de ces échanges naîtra, j'en suis convaincu, le plus fort syndicat que la Suisse ait connu. Ce qui m'importe vraiment, comme le camarade Jaurès, c'est que les bourgeois ne nous tressent pas de couronnes. Tant que cela ne sera pas le cas, nous n'aurons pas failli à notre tâche.

Si tu devais adresser un vœu à la future UNIA?

Qu'elle soit un syndicat de membres pour les membres. A l'heure de la remise en cause des droits collectifs et du retour de la peste brune, le rouge d'UNIA doit être la couleur de l'espoir et de la lutte pour la démocratie sur les lieux de travail.

PhMü



PHOTO LOOK SWIDER

DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Syndicats et partis de gauche: quelle collaboration?

Une bonne coopération entre les syndicats et les partis de gauche ne peut que renforcer l'efficacité et la force de la gauche.

Par Frédéric Widmer,
Université de Lausanne.

Entre le SPD et les syndicats allemands, la rupture semble consommée: une partie des syndicats soutient ouvertement la création d'un nouveau parti, situé plus à gauche que le SPD, suite aux dernières réformes de politique sociale menées par Schröder. Qu'en est-il en Suisse? Le risque d'une telle détérioration est-il possible?

Les relations entre syndicats et PSS, tous deux émanation du mouvement ouvrier, ont été marquées historiquement par des collaborations, mais aussi des tensions. L'hétérogénéité de la gauche peut être comprise à la fois comme le résultat de différences idéologiques, mais aussi comme étant liée à une certaine division du travail. Ainsi, le parti socialiste oriente son action vers des enjeux généraux de la vie politique alors que les syndicats se cantonnent essentiellement à la défense des intérêts des travailleurs.

LES MOYENS ET LES FINS

Si des objectifs politiques communs lient généralement le PSS et les syndicats qui en sont proches idéologiquement (avant tout les fédéra-

tions qui forment l'USS), il peut néanmoins y avoir des divergences dans la conception des moyens adéquats pour atteindre les buts. Alors qu'un syndicat peut vouloir réduire le temps de travail au moyen des conventions collectives, le PSS peut lancer une initiative, dont le succès assurerait l'inscription d'un contenu similaire dans la loi. Il peut y avoir concurrence entre la convention collective de travail, qui est temporaire et ne concerne qu'un secteur professionnel, et la loi, qui concerne tous les travailleurs et est beaucoup plus stable dans le temps.

Les différentes fédérations, implantées dans leurs branches respectives, disposent avec l'USS d'un relais politique, qui est présent tant au niveau pré-parlementaire, concernant les procédures de consultation par exemple, qu'au niveau des référendums et du lancement d'initiatives populaires. C'est principalement là que se noue la relation entre PSS et syndicats, l'USS constituant un lien. Les deux organisations se consultent alors régulièrement pour définir en commun le contenu d'une initiative populaire, ou encore pour organiser des récoltes de signatures.

DES PONTS ENTRE SYNDICATS ET PARTIS

Un deuxième aspect lie le monde syndical à la gauche politique en Suisse. Depuis une dizaine d'années, on peut en effet observer un nombre croissant de figures socialistes qui occupent des positions dirigeantes dans les syndicats. Celles-ci ne proviennent pas des branches d'implantation des syndicats, et leur profil (professionnel et en termes de formation), en décalage par rapport à celui de la base syndicale, correspond plus à celui d'une partie de l'électorat du PSS.

Il y a alors un pont entre syndicats et PSS constitué par des figures marquées au sein des sphères tant politiques que syndicales, comme a pu l'être Christiane Brunner. Ou comme le sont aujourd'hui André Daguët, d'abord secrétaire du PSS avant d'être secrétaire central à la FTMH, ou Jean-Claude Rennwald et Pierre-Yves Maillard, tous deux conseillers nationaux socialistes et dirigeants à la FTMH. On peut encore penser à Paul Rechsteiner, président de l'USS, à Christian Levrat, juriste de formation, conseiller national socialiste et président du syndicat de la Communication, ou à Christine Goll, présidente du syndicat des services publics SSP et ancienne

vice-présidente du PSS. Cette dernière avait d'ailleurs, lors de son élection, mis en avant sa fonction politique comme un atout pour le syndicat.

Même si ces doubles casquettes de dirigeant syndical et de politicien national à quasi plein-temps peuvent parfois poser des problèmes, notamment de disponibilité sur les deux fronts, cela permet en revanche de mieux coordonner les stratégies nationales du PSS et des syndicats.

POUR UNE COLLABORATION SANS SUBORDINATION

Il n'y a pas lieu de polémiquer. Il n'y a pas d'appropriation ou d'instrumentalisation entre des organisations qui font finalement partie d'une même famille politique. S'il n'y a dans ce sens pas de syndicats «aux mains du parti socialiste», il est nécessaire que les syndicats et la gauche politique collaborent. Le PSS, en tant que principal parti de gauche, et les fédérations syndicales, ont les moyens de s'assurer une cohérence, en composant avec des sensibilités et revendications le plus souvent compatibles. Si l'on peut légitimement désirer le maintien des différences, qui stimulent par ailleurs une construction collective de points de vue et l'enrichissement d'un projet politique, on peut aussi se réjouir, pour la gauche, d'une convergence entre sphères politique et syndicale. Il s'agit là d'un atout pour coordonner les campagnes et actions politiques même s'il est important de préserver la séparation des rôles entre syndicats et partis. Eviter le copinage, et favoriser un dialogue d'égal à égal, voilà ce qui devrait être le fil rouge d'une coopération prometteuse.

FLASH BACK SUR L'HISTOIRE RÉCENTE DE LA FTMH

A l'occasion de la création d'UNIA, la FTMH publie un ouvrage collectif sur son histoire récente, qui réunit une quinzaine de chapitres traitant des thèmes centraux de l'évolution récente du syndicat: Comment le syndicat a-t-il réagi à la désindustrialisation? Quelles formes de lutte sociale et de partenariat le syndicat a-t-il développé? Quelles réactions face au durcissement patronal? Comment a-t-il géré la revendication de l'égalité des sexes? Quelle est la place prise par les migrant-e-s dans le syndicat? Insérés dans les chapitres, de nombreux témoignages de militant-e-s et des illustrations complètent agréablement les analyses de fond des différents chapitres.

Ouvrage collectif (Octobre 2004). Voies multiples, but unique. Regards sur le syndicat FTMH 1970-2000. Lausanne: Payot. 150 p.

DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Syndicats et immigration : une histoire si difficile !

Accuser la xénophobie ambiante et le racisme d'Etat pour expliquer le rejet des votations du 26 septembre sur les naturalisations facilitées est un raccourci trop commode qui néglige le rôle parfois ambigu des syndicats.

Par Bruno Clément
Journaliste et secrétaire
régional de Comedia.

Le goût amer des votations du 26 septembre sur les réformes facilitant l'accès à la naturalisation n'est pas prêt de passer. Un nouveau refus qui n'est pas sans lien avec une xénophobie ambiante parfaitement en phase avec une xénophobie d'Etat qui n'a cessé de se développer tant à l'égard des immigrés que des réfugiés. Bref, d'un côté, une xénophobie populaire promue par ceux qui font de la haine de l'étranger leur fonds de commerce, au premier chef, l'Union Démocratique du Centre (UDC), et de l'autre, aux côtés de ces forces, nourries par elles et les nourrissant à son tour, cet Etat dans l'Etat qu'a toujours été la Police fédérale des étrangers et qui n'a jamais fait autre chose que de «gérer» l'immigration comme on gère un «stock» de marchandise.

Il serait cependant réducteur, et trop commode, de s'arrêter ici. Le mécanisme de l'oppression met en jeu les relations entre l'opresseur et l'opprimé. Et l'oppression n'est jamais aussi durable qu'avec le consentement de l'opprimé.

A leur manière, les organisations populaires suisse portent aussi leur part de responsabilité dans le traitement réservé aux immigrés, traitement que l'on peut qualifier d'*apartheid* légal. Au-delà des déclarations de principe, elles se sont très peu engagées dans la lutte concrète contre cet *apartheid* et n'ont pas été porteuses d'une analyse critique de la discrimination collective dont ont été victimes les vagues successives de travailleurs migrants.

ET LE MOUVEMENT SYNDICAL ?

Dans ces organisations, les syndicats occupent une place cruciale, car ce sont eux qui ont en charge les questions du monde du travail et c'est dans ce monde-là que les migrants affrontent les discriminations les plus lourdes et les plus durables. Le principe suisse de l'immigration et son organisation juridique repose en effet sur l'obtention d'un contrat de travail avant même d'entrer sur le territoire et les quelques timides voies actuelles de régularisation des sans-papiers ou des réfugiés déboutés se fonde aussi, en priorité, sur la preuve d'un emploi.

Or, historiquement, le mouvement syndical, n'a pas rempli son rôle «d'intellectuel collectif». Englué dans l'idéologie et la pratique de la Paix du travail, pendant les «Trente glorieuses», il n'a pas voulu voir que la présence de l'immigration permettait de faire croire à la fausse «utilité» de cette Paix du travail, le patronat pouvant se permettre d'améliorer les salaires et les conditions de travail des salariés suisses grâce à la surexploitation des travailleurs migrants (et des femmes...) qui offraient un volant de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Quand la crise de restructuration du Capital helvétique débute fin 1974, ce rôle de volant de main-d'œuvre des travailleurs migrants a joué à plein et a permis de répandre le grand mensonge social: l'économie marchande suisse ne produisait pas de chômage et pour cause, puisque ce chômage était exporté!

De même, on ne trouve pas le mouvement syndical au premier rang des forces qui ont combattu le statut de saisonnier, véritable sous-statut de «*ganz unten*» qui transformait les tra-

vailleurs migrants en serfs des temps modernes. Ce sont essentiellement des organisations d'extrême-gauche, des associations de migrants et des milieux d'Eglise qui se sont alors, et aujourd'hui encore, mobilisés contre cette indignité.

ETRE LUCIDES POUR AVANCER

Même s'il y a toujours eu des secteurs combatifs dans les syndicats qui se sont engagés contre les discriminations frappant les travailleurs migrants, le gros de l'appareil syndical a, en général, observé une «prudente prudence» à l'égard des conditions faites aux immigrés et des luttes qui ont été menées dans ce domaine.

Certes, depuis quelques années, les prises de position des syndicats se sont un peu plus affirmées et la plupart des fédérations comptent parmi leurs secrétaires des migrants et des commissions «migration». Mais, fondamentalement, les choses n'ont pas vraiment changé et aborder dans les réunions syndicales ordinaires le thème des discriminations faites aux migrants – les origines de ceux-ci ne sont plus les mêmes, mais le

système perdure et se renforce avec le projet de nouvelle Loi sur les étrangers (Letr) – reste difficile, provoquant toujours une certaine gêne, quand ce n'est pas de l'irritation, voire des dérapages xénophobes.

On le mesure à la timidité des engagements syndicaux contre la «blochérisation» des esprits qui fait des ravages et contre les nouvelles lois discriminatoires, la Letr et la Loi sur l'asile. On le voit aussi dans l'absence significative des syndicats dans les luttes menées contre le refoulement de réfugiés déboutés vivant en Suisse depuis longtemps ou contre le sort inhumain et injuste fait aux «NEM» (non-entrée en matière) ou encore dans la manière de traquer le «travail au noir» dont on rend un peu trop vite responsables les travailleurs sans-papiers.

Il reste donc un long chemin à parcourir pour qu'apparaisse enfin le lien étroit entre les attaques faites aux droits des immigrés et celles portées aux droits sociaux de tous. Il nous reste à réapprendre L'Internationale pour avancer dans les combats du progrès social.

PHOTO IGOR SNIDER



DOSSIER : LE SYNDICALISME SUISSE : UN TOURNANT

Le mouvement syndical : en pleine (ré-)forme

A l'heure des réformes structurelles, les défis du mouvement syndical sont plus nombreux que jamais.

Le syndicalisme suisse se porte bien. Longtemps resté convalescent de sa soumission à la paix du travail face à l'offensive des employeurs durant les années 1990, il recouvre ces derniers temps l'adhésion de ses militant-e-s et reforge des bastions de combativité dans les secteurs où il s'est historiquement développé. Mais, malgré ces signaux positifs, l'incertitude persiste. Le monde syndical suisse vit l'une de ses plus importantes réformes structurelles et profite du dynamisme d'une nouvelle génération de syndicalistes. S'il est effectivement en pleine réforme, le mouvement syndical suisse doit encore relever de nombreux défis.

L'HEURE DES ALLIANCES

Le syndicalisme suisse n'en est pas à son premier remaniement. L'histoire des fusions de syndicats est déjà longue et rien n'indique qu'elle va s'arrêter là. La fusion entre la FTMH et le SIB n'est qu'une étape d'une reconfiguration bien plus importante du syndicalisme suisse. La création de ce poids lourd va provoquer une réorganisation de l'ensemble du mouvement syndical. Et pour cause, la faitière qu'est l'Union

syndicale suisse (USS) verra début 2005 la moitié de ses membres appartenir à un seul et même syndicat interprofessionnel. UNIA dépassera même la taille de la deuxième faitière syndicale Travail.Suisse. Impossible dans ce contexte de justifier le statu quo des collaborations intersyndicales. Le SSP, même s'il a renoncé à lancer des négociations d'adhésion à UNIA en novembre 2003, devra trouver des partenaires pour accroître son hégémonie dans le secteur. Au niveau faitières, si le regroupement des syndicats se poursuit, leur travail s'en trouvera encore plus concentré sur le lobbying politique.

COMBATTRE LA DIVISION DES FORCES ET DÉPASSER LES DIFFÉRENCES

«L'union fait la force» déclarent les annonces sur la création du nouveau syndicat UNIA, une assertion encore loin de la réalité syndicale. Syndicalismes de lutte, anarchiste, ou encore politique, sont régulièrement opposés, des distinctions qui restent le plus souvent bien loin des préoccupations premières des syndiqué-e-s. Ces différentes traditions, ancrées dans l'histoire des différents mouvements

syndicaux, peuvent aujourd'hui se transformer en un obstacle à la meilleure défense des salarié-e-s. UNIA, non sans quelques difficultés et tensions internes, a jusqu'à maintenant réussi à surmonter ses différences. Mais les salarié-e-s attendent que le nouveau syndicat fasse ses preuves non seulement de combativité mais aussi de respect de la démocratie.

PAS DE SYNDICALISME SANS DÉMOCRATIE

Entre directions autoritaires ou poids disproportionné des secrétariats professionnels, les syndicats s'éloignent parfois du modèle de démocratie que l'on attendrait de leur part. Sans démocratie, il n'y pas de motivation des membres à s'activer sur le terrain et il n'y aura pas d'adhésion au syndicat. La création de structures plus grandes impose une attention particulière à démocratiser le plus possible les activités du syndicat. Quand on sait que tous syndicats confondus, les règlements internes n'empêchent déjà pas certains leaders syndicaux de dicter leur propre loi, le défi d'un syndicalisme vraiment démocratique et à l'écoute du terrain semble plus difficile qu'il n'y paraît.

SE DÉVELOPPER DE MANIÈRE CONCERTÉE DANS DE NOUVEAUX SECTEURS

L'avenir du syndicalisme est là où il n'est pas présent aujourd'hui. La Suisse souffre encore particulièrement de ses «déserts syndicaux» du secteur tertiaire. Entre 1950 et 1990, alors que le secteur des services privés ou parapublics s'est particulièrement développé, le taux de syndicalisation y est resté ridiculement bas. Cela concerne tout particulièrement les femmes, qui restent encore largement sous-représentées au sein du mouvement syndical. Même si l'offensive lancée par Unia depuis 1996 dans la vente et la restauration ainsi que par le SSP dans le domaine de la santé ont déjà

rapporté quelques fruits, l'essentiel du travail reste encore à faire...

DEVENIR UNE FORCE D'INTÉGRATION

Défendre le salariat de nouveaux secteurs, cela implique d'intégrer ces nouveaux membres dans le mouvement syndical. Encore largement dominé par les hommes, issus des bastions traditionnels de l'industrie, le renforcement des syndicats passe aujourd'hui par une meilleure implication des femmes, des jeunes et des étrangers dans le mouvement. Développer des structures ad hoc est une étape, l'autre doit être d'intégrer au mieux la défense des conditions de travail de ces personnes dans les priorités du syndicat; un projet d'autant plus important que ces salarié-e-s constituent aujourd'hui la part la plus fragile du salariat du fait même de leur faible organisation.

PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Mais le défi le plus ambitieux des syndicats n'est peut-être pas en Suisse. Depuis l'après-guerre, les syndicats ont quasi mis entre parenthèses leur vocation internationaliste. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération européenne des syndicats (CES) n'ont pas réussi à unifier suffisamment les syndicats nationaux. Pire, loin de cultiver une alternative au système économique mondial, ces confédérations syndicales se complaisent le plus souvent dans un rôle d'interlocuteur privilégié d'institutions bien loin des intérêts des salarié-e-s, telle l'Union européenne. Alors que des mouvements sociaux comme Attac ou les Forums sociaux ont en peu de temps réussi à fédérer des militant-e-s de toute l'Europe, voire du monde, les syndicats ont encore du chemin à faire pour qu'ils puissent faire contrepoids à un capital de plus en plus mondialisé.

LES FEMMES, ENCORE LARGEMENT MINORITAIRES DANS LES SYNDICATS

A côté des étrangers, les femmes constituent la deuxième «grande minorité», qui a toujours eu de la peine à faire sa place au sein du mouvement syndical, largement dominé par les hommes suisses. Jusqu'à la fin des années 1980, la proportion de femmes syndiquées a stagné à un niveau particulièrement bas, les syndicats ne faisant guère d'efforts pour recruter dans les secteurs des services, où les femmes sont majoritaires. Les choses se sont un peu améliorées depuis lors, avec des efforts particuliers pour s'implanter dans les secteurs professionnels dominés par les femmes et pour introduire des revendications qui concernaient prioritairement les femmes. Mais, il reste encore du travail...

Proportion de femmes au sein de l'USS

	1960	1970	1980	1990	1995	2000
Nbre de femmes (milliers)	43.4	36.8	54.9	56.5	66.4	79.5
Proportion de femmes (%)	9.9	8.4	11.9	12.7	15.8	20.6

Le piège du retour de l'assistance sociale

Le retour à l'assistance sociale, que préconisent certains à droite, ne ferait que précariser encore plus la situation des plus faibles de la société.

Stéphane Rossini,
Conseiller national PSS.

Le débat de politique sociale est marqué par un changement pernicieux de paradigme avec la priorité que certains entendent donner à la notion d'assistance, au détriment du principe d'assurance qui sous-tend notre système de sécurité sociale. Au nom du «ciblage» des prestations, d'une allocation optimale des ressources et de la lutte contre les abus, la droite revalorise l'aide sociale. C'est le retour de la charité. Une charité qui n'est jamais parvenue à aider tous les pauvres et qui, au contraire, n'a cessé de laisser de nombreux pauvres tomber dans la misère!

Dans le cadre d'une recherche récente financée par le Fonds national de la recherche scientifique, nous avons étudié la problématique des «Pauvretés cachées», à partir d'une analyse microsociale, qui entend, derrière les chiffres, comprendre le vécu des plus pauvres de ce pays. Sans connaître cet univers individuel, l'analyse et l'orientation des décisions comportent des biais. C'est pourquoi nous avons objectivé l'existence de celles et ceux que l'on peut considérer comme des «oublié-e-s» de la protection sociale. Autant de personnes qui, à un moment ou un autre, passent entre les mailles du filet, alors qu'elles auraient pourtant droit à des prestations.

DESCENTE EN ENFER ET SYSTÈME SOCIAL

Les principaux écueils, qui conduisent ces personnes hors des mailles du filet social et les poussent vers des parcours de vie socio-économiquement descendants, se résument à huit problèmes majeurs: santé défaillante, endettement, immigration, emplois peu rémunérés, toxicodépendance, placements durant l'enfance, monopar-

rentalité et statut d'indépendant. Ils frappent des catégories de populations qui subissent des handicaps sociaux, économiques, psychologiques ou familiaux.

Plusieurs régimes sociaux et mesures d'intervention peuvent permettre aux «oublié-e-s» de la sécurité sociale d'obtenir parfois des prestations et de «se maintenir à flot». Il s'agit notamment du soutien médical, de l'assurance-chômage, de l'AI, de l'AVS, des prestations complémentaires, de l'aide sociale publique, des subventions à l'assurance maladie ou encore de mesures tutélaires. Dans cette lutte contre la «déchéance sociale», le tiers secteur privé peut jouer un rôle essentiel de même que la complémentarité entre assurances sociales, aides sociales publiques et privées ainsi que le soutien du médecin.

AMÉNAGEMENTS CONCRETS

Face à des situations de vie fragiles et complexes, la pluralité des niveaux d'intervention (lois fédérales, cantons, communes, tiers secteur) ainsi que les cloisonnements entre régimes sociaux de niveaux différents rendent les repères quasi introuvables pour des personnes marginalisées. A ce propos, le discours simpliste de l'UDC stigmatisant les abus en matière

d'assurances sociales est tout à fait scandaleux, lorsqu'on se penche sur les réalités concrètes vécues par les personnes fragilisées.

En matière de réaménagements concrets des dispositifs sociaux, cent recommandations sont formulées dans les domaines des assurances sociales (AVS, AI, LPP, LAMal, PC, LACI) et des politiques sociales (de la famille, du logement, de l'asile, de l'accompagnement social, des institutions privées sans but lucratif, de la formation, de l'information à la population et aux requérants de prestations sociales ou encore de la privation de liberté). Ces recommandations vont dans le sens d'une simplification et d'un renforcement des dispositifs sociaux existants.

Par ailleurs, d'autres éléments doivent être rediscutés fondamentalement afin d'améliorer le fonctionnement des prestations sociales: l'interprétation de la subsidiarité en matière sociale, la flexibilité de l'action sociale, la complémentarité entre assurance et assistance ou encore le danger d'arbitraire (les bons et mauvais pauvres).

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

Politiquement, les propositions visant au ciblage des presta-

tions et au renforcement de l'aide sociale au détriment de la protection sociale sont à combattre de front. Notre analyse a montré qu'une telle réorientation comporte des risques accrus d'exclusion, renforce la stigmatisation et l'humiliation des personnes et transfère les charges sur les seules collectivités publiques. Par ces mécanismes pervers, les germes de nouvelles exclusions sont bien réels.

Il est urgent de lutter pour mettre en échec cette logique dévastatrice, qui laissera sur le bas-côté du chemin celles et ceux que l'on doit justement aider! Elle concerne un des principes fondamentaux de la sécurité sociale. D'où son intérêt majeur...

Pour aller plus loin: Rossini Stéphane, Favre-Baudraz Brigitte (2004). Les oubliés de la protection sociale ou le non-sens du ciblage des prestations. Lausanne: Réalités sociales, 150 p. Rossini S. (sous la direction de), Les pauvretés cachées en Suisse. Analyse qualitative des processus de précarisation et perspectives d'action sociales, Rapport de recherche, Fonds national de la recherche scientifique. PNR 45 Problèmes de l'Etat social, Université de Neuchâtel, 2002, 266 p.

TRAVAILLER POUR PRESQUE RIEN ET SURVIVRE

Les années 1990 ont fait des dégâts en Suisse. Entre 1992 et 1999, le nombre de personnes ayant une activité rémunérée mais ne parvenant pas à nouer les deux bouts à la fin du mois a explosé passant de 170'000 à 250'000. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des enfants et des partenaires vivant sous le même toit et sur le même salaire, les personnes concernées par la pauvreté en Suisse sont 535'000. Un phénomène qui s'est amplifié depuis la dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiée en 2001 et qui signifie qu'aujourd'hui en Suisse une personne sur dix vit dans la pauvreté tout en travaillant.

Ces personnes, l'OFS les définit comme des salariés ou des salariées gagnant, après impôts et prélèvements sociaux, moins de 2'000 francs suisses par mois pour une personne, 4'000 pour une famille d'au moins trois enfants. Difficile d'avoir le coeur à l'ouvrage avec presque rien dans le ventre. Comme toujours, les personnes les plus touchées sont les femmes et les étrangers et étrangères en manque de formation. Mal renseignées, ou tout simplement par fierté, ces personnes négligent le recours aux subsides auxquels ils ou elles ont droit. Nom de code dans les médias? *Working poors*, histoire de ne pas parler de paupérisation et d'être humains.

Yves Steiner

Le modèle tessinois de politique en faveur des familles

Les débats autour de la votation sur l'assurance maternité ont contribué à renforcer – modestement – les débats helvétiques autour de la trop timide politique de soutien aux familles. Or, même si l'assurance maternité est une avancée sur ce plan, la politique de la famille ne s'arrête pas à la maternité: il reste beaucoup à faire pour assurer la sécurité financière des familles, la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale, et une certaine égalité sociale des familles face à la tâche que représente l'éducation des enfants.

Il reste également beaucoup à faire dans le domaine de la petite enfance, pour développer des structures d'accueil accessibles, bon marché, disposant d'horaires étendus et de personnel correctement formé.

Le modèle tessinois de politique de la famille est un des plus progressistes de Suisse. Présentation.

Par Nenad Stojanovic, membre du Comité directeur du PS Tessin.

On l'appelle «modèle tessinois»: la politique en faveur de la famille telle que pratiquée dans le canton italo-phonique est considérée avec beaucoup d'intérêt dans le reste de la Suisse. De quoi s'agit-il?

Le modèle tessinois est construit avant tout sur deux piliers: les allocations familiales et les écoles d'enfance.

ALLOCATION FAMILIALES: LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La loi tessinoise sur les allocations familiales est en vigueur depuis juillet 1997. Une première révision a été adoptée par le Parlement cantonal l'an dernier. Les résultats sont encourageants. Au-delà des allocations familiales de base indépendantes du revenu

et distribuées à tous les salariés avec enfants, le véritable intérêt du modèle tessinois consiste en allocations complémentaires (*assegni integrativi et assegni di prima infanzia*) ciblées aux familles mono- et biparentales ayant un revenu insuffisant.

Les allocations familiales complémentaires se sont révélées être une excellente mesure pour lutter contre la pauvreté des familles et surtout des femmes seules avec enfants. Grâce à ce système, on a augmenté le revenu moyen d'une famille d'environ 30% et celui d'une famille monoparentale avec un enfant jusqu'à 50%!

ÉCOLES D'ENFANCE: INTÉGRATION AVANT INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Le deuxième pilier du modèle tessinois sont les «écoles d'enfance» (*scuole d'infanzia*), qui ont remplacé

l'ancienne crèche (*asilo nido*). Tous les enfants entre 3 et 5 ans, sans exception, doivent fréquenter une école d'enfance du lundi au vendredi entre 8.30 et 15.30, voire jusqu'à 17.30.

Il faut cependant souligner une différence importante entre les raisons à la base du modèle tessinois des écoles d'enfance et les motivations prédominantes dans le reste de la Suisse lorsque on veut imiter ce même modèle. Tandis qu'au nord des Alpes on espère surtout obtenir des bénéfices économiques pour permettre aux parents de ne pas interrompre leur activité professionnelle, au Tessin l'accent est mis surtout sur l'intégration des enfants. Les écoles d'enfance sont considérées comme un premier pas vers l'intégration des enfants de toutes les couches sociales dans la société et surtout vers une intégration rapide et spontanée des enfants issus de familles d'immigré-e-s.

LA VICTOIRE A BEAUCOUP DE PÈRES...

«La vittoria ha molti padri, la sconfitta è sempre orfana» (La victoire a beaucoup de pères, la défaite est toujours orpheline). Cet ancien proverbe populaire italien est utile pour expliquer comment aucune force politique tessinoise ose aujourd'hui mettre en question le modèle tessinois qui a porté ses fruits et qui, grâce au fait qu'il est admiré dans le reste de la Suisse, représente une excellente carte de visite pour les hommes et les femmes politiques tessinois. De gauche et de droite.

Il serait cependant bien de rappeler que la création du modèle tessinois a été au début combattu par la droite car proposé et élaboré par le conseiller d'Etat de l'époque, le socialiste Pietro Martinelli, en charge des affaires sociales.

FRIBOURG: BOUTIQUES PÉTROLIÈRES ET KIOSQUES: OUVERTURES PROLONGÉES

Rappel: en été 2002, le parlement fribourgeois examine une loi sur les «dépanneurs». Selon celle-ci, les boutiques des pétroliers, les kiosques et les petits commerces, (les «shops», en bon français) d'une surface de moins de 100 m², pourraient désormais ouvrir tous les jours jusqu'à 21h00, sauf le dimanche (19h00). Une petite entorse à la loi d'airain libérale au profit de celle du Seigneur (nous sommes tout de même en pays catholique). En l'absence de toute convention collective de travail, la gauche renâcle et lance un référendum contre ces horaires étendus. En mai 2003, le «souverain» vote. A une courte majorité (50,7%), il oblige les pétroliers à remiser leurs poignées dégoulinantes d'or noir.

Mais deux députés, UDC et radical, n'écoulant que les intérêts de leurs sponsors et ne craignant pas le verdict des urnes, déposent quelques semaines après un clone du projet de loi refusé. Seule différence notable: les boutiques pourront vendre de l'alcool. Et en septembre 2004, sous la pression de la droite, les députés acceptent une loi presque identique à celle qui avait été repoussée un an et demi auparavant.

Certains, à gauche, étaient favorables à cette nouvelle loi. Au moment du vote, une syndicaliste a ainsi annoncé que les négociations avec les pétroliers étaient sur le point d'aboutir et qu'une convention collective devait être signée. Au final, une grande partie des députés de gauche ont donc accepté ce projet de loi puisque leur principale revendication était satisfaite...

Reste que, vu de l'extérieur, il y a eu un mort: la démocratie... Il y a des fessées qui se perdent chez les politiciens!

Claude Vaucher

Un Berlusconi thaïlandais fait la loi contre une militante

Le procès de Supinya Klangnarong, jeune militante thaïlandaise pour la réforme des médias, est symptomatique d'une régression de la liberté d'expression en Asie du Sud-est, une liberté d'expression broyée par l'émergence des nouveaux empires médiatico-politiques

Les faits sont simples: le 16 juillet 2003, dans une interview au journal local *Thai post* la secrétaire générale de la campagne pour une réforme des médias (*Campaign for popular media reform* – CPMR) mettait en lumière la collusion d'intérêts existant entre le premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra et la compagnie de télécommunications et de médias *Shin Corporation* dont le même premier ministre et homme le plus riche du pays a été le fondateur. Un secret de polichinelle. Mais, pour avoir cité publiquement le nom de la compagnie, la chercheuse doit aujourd'hui faire face à deux plaintes pénales: la première devant le tribunal criminel déposée en août 2003, la seconde devant le tribunal civil en juillet 2004. Accusant la militante d'avoir nuit à sa réputation et à ses intérêts en bourse, *Shin Corporation* exige des dommages et intérêts qui se montent à 9,6 millions de dollars, ce qui représente pour Supinya 2'777 années de salaire. Ni plus, ni moins.

Supinya Klangnarong risque aussi jusqu'à deux ans de prison. Pour Roby Alampay, directeur de l'alliance de la presse du sud-est asiatique, «le montant exigé par *Shin corporation* est scandaleux. Il est un signe clair envers l'ensemble de la presse thaïlandaise visant à interdire et censurer toute critique envers les grandes corporations et leur relation incestueuse avec le pouvoir politique». Le cas n'est pas unique en Asie du Sud-est. Il jette une lumière crue sur un phénomène, en pleine expansion: une presse critique muselée via des plaintes déposées par des grandes entreprises ou des corporations économiques. Le tout, avec une hiérarchie des menaces, comme le rappelle Supinya Klangnarong:

«Si vous agissez trop, vous risquez d'être tués, si vous parlez trop, vous risquez une plainte pénale». Officiellement, ces plaintes sont celles d'entreprises, mais souvent la connivence avec les pouvoirs politiques est évidente.

NÉPOTISME SAUCE THAÏ

En Thaïlande, l'émergence d'un nouveau monopole médiatico-politique et d'un capitalisme privilégié est au cœur de l'affaire Supinya. En effet, Thaksin Shinawatra est le fondateur de *Shin Corporation*. Aujourd'hui avec 23 entreprises – télécommunications mobiles, satellite, fournisseur d'accès à Internet –, la corporation est l'une des plus puissantes du pays et domine entièrement le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un secteur en pleine expansion en Thaïlande et sur lequel le gouvernement mise pour maintenir une croissance économique de 6% dans les années à venir. Aujourd'hui Thanski ne possède plus de parts directes dans l'entreprise, mais les membres de sa famille – son fils, sa fille et son beau-fils –

continuent à se partager la majorité du capital (45%). Ce qui signifie que les affaires de la famille sont entièrement dépendantes de l'attribution de licences que le gouvernement de Thaksin distribue. Depuis l'accession du premier ministre au pouvoir, des organisations de la société civile dénoncent régulièrement des cas de «corruption politique» ou d'usage personnel du pouvoir. Il y a eu la proposition du gouvernement de modifier les conditions financières d'attribution de licences aux entreprises de télécommunications, ce qui permettait à ces dernières d'économiser près de 5 milliards de dollars. Il y a eu les huit ans d'exemptions de taxes – d'une valeur de 500 millions de dollars – offertes à *Shin Satellite*. Il y a eu enfin ce voyage diplomatique de Thaksin en Inde au moment même où les licences de ses compagnies dans le sous-continent arrivaient à échéance.

Face à ces critiques de la société civile, la réponse du gouvernement Thaksin est un durcissement du contrôle des médias. Durcissement facilité par la réalité d'un paysage médiatique où la seule télévision privée du pays –

iTV – est propriété de *Shin Corporation*... Ces derniers mois, les cas de licenciements abusifs, de pressions directes ou indirectes sur les rédactions se sont donc multipliés. Et sont régulièrement dénoncés par les associations de défense des journalistes.

DÉJÀ VU?

Il y a cependant une réalité avec laquelle *Shin Corporation* n'avait pas compté: la mobilisation internationale. Dans les mouvements sociaux, la solidarité s'organise, car le cas Supinya est devenu un symbole. Celui d'une régression des libertés civiles et politiques sous le gouvernement Thaksin. Celui aussi des dangers qui guettent un monde dans lequel les pouvoirs politiques, économiques et médiatiques se confondent et se concentrent plus que jamais. A l'image de l'Italie, plus proche de nous.

Chantal Peyer

De retour de Thaïlande

Plus d'informations:
www.shincorpvsupinyaklangnarong.blogspot.com/

LES VRAIS CHIFFRES:



BLOCHER FACE À L'EXCEPTION VAUDOISE



Raymond Depardon: chronique d'une solidarité éprouvée

Alors que le dernier film de Raymond Depardon «10^{ème} chambre, instants d'audiences» suscite l'éloge de la critique actuellement, la filmographie que laisse derrière lui le cinéaste témoigne d'autant d'œuvres sensibles et généreuses. Retour non exhaustif sur son travail.



Hôpital psychiatrique, Turin, 1980.

«Cette espèce de solidarité, c'est dans le regard. Il ne faut rien dire, il ne faut rien montrer, il ne faut rien donner, il faut regarder, il faut écouter, il ne faut pas juger; c'est une forme de générosité le film». Par ces mots, le cinéaste-photographe s'avance à une méthode documentaire. Il s'agit en effet de ne pas trahir, de ne pas esthétiser, de ne pas desservir ni ridiculiser. Il faut pouvoir montrer le sujet sans l'exhiber.

Depardon dit préférer les temps «faibles» aux temps «forts». Pour preuve son premier long métrage «1974, une partie de campagne» dans lequel, à la demande de Valéry Giscard d'Estaing, il suit le politicien lors de sa campagne électorale présidentielle. Le documentariste, alors, omet les discours, les hauts faits du candidat. A ceux-ci il préfère les entre-deux, les instants furtifs, creux et improvisés. Le politicien décide, lorsqu'il voit la version montée du film, de le censurer. Depardon n'a pas exhibé l'homme. Il l'a juste montré, tel qu'il était, dans les temps forts comme dans les faibles. Et le problème était bien là.

IMMIXTION DANS LES INSTITUTIONS

Plus tard, cette rigueur, cette humilité lui permettront de filmer des sujets a priori difficiles (par exemple, en 1980: «San Clemente» document sur un asile psychiatrique) avec empathie et honnêteté. Il poursuit son intrusion dans les institutions avec «Faits divers» (sur la police) ainsi que «Urgences», en 1987. Dans ce film, Depardon s'immisce dans les couloirs d'un hôpital et filme les urgences psychiatriques. Plus que la consécration d'une œuvre définitivement brillante, le film consacre un style, un rapport de proximité nouveau entre le cinéaste et les personnes qu'il filme ainsi qu'entre le spectateur et l'œuvre qu'il regarde. Pour ce film, le cinéaste inaugure la présence d'une opératrice-son (Claudine Nougaret) lui permettant de séparer la caméra du micro, et de s'éloigner à sa convenance du sujet qu'il enregistre. C'est alors que la caméra devient plus discrète, et que l'acte documentaire gagne en réalité. Il faut ajouter à ce renouveau technique un continuum esthétique qui le frappe d'un style propre et unique: il ne déplace que rarement la caméra «pour ne pas verser dans le voyeurisme» et ne zoome presque jamais ses sujets.

Prenant toujours pour décor les institutions, il s'attache à la justice avec «Délits flagrants» (1994). Depardon obtient exceptionnellement l'autorisation de filmer

les dépositions de personnes arrêtées en flagrant délit. La justice s'expose et le spectateur tour à tour se révolte, s'indigne, s'étonne ou rit. Les récits témoignent de réalités que le spectateur partage émotionnellement, le temps d'un court instant, le temps des questions sèches de la substitut du procureur. Le constat est impartial, mais le spectateur reste pantois devant l'efficacité dramatique de l'œuvre.

Deux ans plus tard, le documentariste prend pour sujet le continent africain avec «Afriques, comment ça va avec la douleur?». Le titre questionne mais la réponse est explicite: par l'énorme sensibilité qui envahit les images dures et éprouvantes d'une Afrique belle et triste à la fois et par l'introspection qu'il fait partager au spectateur, autant oralement (par son commentaire chuchoté) que visuellement (le cinéaste s'entête obstinément à ne pas couper les séquences), Depardon interroge

à la fois le fond et la forme de son film et de l'acte documentaire de manière plus générale.

En 2000 – c'est son avant-dernier film – le documentariste s'introduit dans le monde rural dont il est issu. Ce premier opus – il y en aura trois répartis sur six ans – fait office de présentation des personnages: des paysans modestes. Le cinéaste s'attarde patiemment, écoute et, encore une fois, nous livre des récits de vie passionnants et touchants.

Au bout du compte, plus que le cadre dans lequel se déroule le récit, c'est l'être humain dans tous ses états qui est au centre de l'œuvre de Depardon. Le réalisateur, par sa rigueur et la simplicité de sa mise en scène, permet au réel de s'affirmer au spectateur, et de dégager chez lui un profond sentiment d'humanité, et surtout de solidarité.

Mathias Schaer

EN BREF

«Quand j'entends le terme culture, je sors mes restrictions budgétaires...»

En juin 2004, le Grand Conseil du canton de Genève (c'est-à-dire sa majorité de droite) a voté une proposition budgétaire diminuant de moitié l'aide ponctuelle à la création indépendante pour le théâtre, la musique, la danse et les arts plastiques. Ce budget passe donc d'un modeste 1,3 million de francs en 2003 (il n'avait pas bougé depuis des années) à 650'000 francs en 2004. Cette mesure de restriction budgétaire votée par le législatif cantonal, malgré l'avis contraire de l'exécutif, entraîne la précarisation de nombre de travailleurs du secteur culturel, et une mise en péril de toute la création indépendante.

La majorité – qui a ainsi voté pour moitié moins de culture – étant en place jusqu'à fin 2005, le risque est grand que cette politique de désertification culturelle se poursuive encore pendant deux ans, réduisant ainsi à néant vingt ans de lutte pour la culture à Genève. Les acteurs culturels genevois se sont mobilisés contre cette mesure: ils ont lancé une pétition qui devrait être déposée ces jours auprès des autorités genevoises. La morale de l'histoire? P. Couchepin souhaitait cet été à Locarno «libérer la culture de ses liaisons incestueuses avec la gauche»: il ne semble pas au bout de ses peines... OL

10^{ÈME} CHAMBRE, INSTANTS D'AUDIENCES

Prétexte à cette rétrospective, le dernier film de Depardon à la fois renouvelée et poursuit les mêmes procédés: même univers que «Délits flagrants», mais le cinéaste installe sa caméra dans la salle d'audience, étape faisant suite au *box* d'interrogation du substitut du procureur. Les dialogues avec la procureure, zoomés et filmés cette fois par plusieurs caméras, paraissent préparés tant ils sont affûtés. Et si le spectateur se surprend à rire fréquemment durant le film, c'est qu'il se moque des personnages tout autant que de lui-même, pris en défaut par l'extrême humanité qu'il partage souvent avec ces «délinquants». MS

«Opération ta tronche sur le Léman»

Ah oui! Dieu que ça phosphore grave chez les partis en campagne, surtout en matière d'affiches. Dans le Canton de Vaud aussi. L'originalité outrancière de l'UDC et du PS local a ainsi dépassé nos espoirs les plus fous, les deux candidats – M. Chevallaz et P.-Y. Maillard – ayant songé à un même concept quasi-révolutionnaire: le Léman. Couillises.

Il est 6 heures du matin au QG de campagne de l'UDC-Vaud. Le caporal Claude-Alain, le lieutenant Eric, le soldat Pascal et le brigadier Martin sont annoncés présents. Le dernier a la parole. «Chers compagnons de route, et comme disait mon Papa, il nous faut une affiche originale». «Et belle!», s'exclame l'heureux caporal Claude-Alain. «Affirmatif!», répond le brigadier Martin. Menton en avant et regard serein, le lieutenant Eric résume pour ce troufion de Pascal, un peu éteint il est vrai par l'heure bien matinale: «Faut donc une jolie affiche qui accroche le regard avec les yeux et qui fasse vendre. Un peu comme c'tte pub H&M qui trône en plein Saint-F'. De là à

dire que notre brigadier d'ami Martin doit se couvrir de son plus simple appareil...». Eclat de rires généralisé. Après un court instant de récupération, le soldat Pascal, moins éteint que prévu, se lance: «J'ai un copain graphiste, en plus il est vigneron du côté de Grandvaux». Et le trio restant de hurler au garde-à-vous: «Le Léman, dedieu!». «Ouais, balance sauvagement le lieutenant Eric, faut que tu poses devant le Léman: on va te planter devant le symbole de ce Canton, pinard en plus et les montagnes derrière! Tu seras fort comme un ROC, mon brigadier!».

Maison du Peuple, 15 heures du matin. Les camarades Pierre-Yves, Philippe, Roger et Ada, tous membres de la sous-commission «Affiches et banderoles» du PSV, sont là. Le premier a la parole: «Camarades, c'est le socialisme ou la mort. Ce sera un combat difficile. Il nous faut une grande et belle affichel!». Au tour de parole, c'est au camarade Philippe: «Moi, je serai pour un truc genre usine, rapport au prolétariat». «Un machin style lutte des classes,

avec des ouvriers et des étrangers», «mouais», renchérit la camarade Ada. «En tous cas, moi le camarade Roger™, je peux vous dégouter un graphiste pas trop cher et un plan media, histoire, de booster le level des voix». Camarade Philippe: «Tu prendrais quoi là-dessus?». Camarade Roger: «Comme d'hab: 10%». Un peu las, le camarade Philippe précise: «Je parlais de l'image, derrière le sultan du socialisme, banane». «Ah...» reprend le camarade Roger, donc je verrais du post-moderne plutôt axé foule de masse et valeurs du canton, mais on évite le coup du Léman ou du stand de tirs». [NDLR: Dans un tel cas où divers avis s'affrontent, la décision est soumise, au Parti socialiste, à un vote démocratique]. Sa chemise bien dans le pantalon vu que la ceinture est jolie, le camarade Pierre-Yves prend acte du résultat: «Comme je l'ai dit ce sera un combat difficile et je ne vais pas laisser à Jozef le monopole de la parole sur les vigneron vaudois. Conclusion: Léman, flotte, vignes. Des questions?».

Yves Steiner

NDLR

Chères lectrices, chers lecteurs, d'avance nos excuses car dans ce numéro – comme dans les précédents – nous n'échapperons pas à l'horrible faute d'orthographe dans l'une ou l'autre de nos pages engagées.

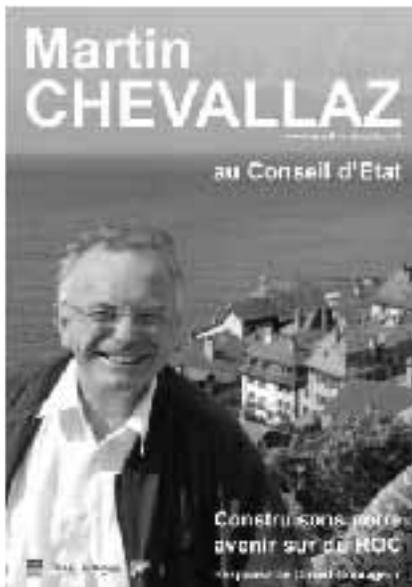
Contre cela, d'autres prennent des mesures sévères. A l'époque, le déjà très regretté Eric Hoesli, rédacteur en chef, puis directeur de publication au *Temps*, décidait de punir d'une amende de 5 francs le ou la journaliste pris en flagrant délit de faute d'orthographe. Le délit d'opinion restait lui libre de toute sanction, fort heureusement.

Consciente du danger, une jeune retraitée pimpante, jadis conseillère fédérale, Ruth Metzler, a engagé un cabinet de consultants argovien pour la traduction de son opus, dont de mauvaises langues regrettent déjà l'absence d'un titre en français dans le genre *Flûtes de Champagne et armeture des Alpes*. Donc, dans *Grissini und Alpenbitter*, plein de relectures par des seniors managers de la langue française en trois mois chrono. La première coquille se trouve en page 7, ligne 6; la suivante une ligne en dessous et ainsi de suite. Le workflow process a planté sec, cocotte.

Chez *Market Magazine*, d'autres consultants sont passés par là. Sûrement pour vendre de l'expertise du type «la relecture est une time-consuming procedure», autre manière de dire que l'on y perd du pognon. Alors, au lieu d'investir dans des cours de français, le conseil du mois s'affiche ainsi en première page et dans les «kiosks» de nos villes: «J'investi dans l'immobilier». Moi pas.

Yves Steiner

Au Maire de Champagnac: Courage! Ruth est partie, mais Pascal est toujours bien là: «C'est l'opinion du Conseil fédéral, bien que nous n'ayons pas eu de discussion de détail là-dessus» (ATS, 21.09.2004).



Cherchez les sept différences...

Robert Grimm

«Pour se battre contre l'arbitraire de la domination de classe, le moyen le plus efficace reste la consolidation systématique des organisations syndicales, coopératives et politiques. Or, conscient que la classe dominante et ses instruments n'ont pas peur de violer les droits fondamentaux les plus élémentaires, le recours à la cessation de travail massive est, dans certaines circonstances, un des moyens de lutte les plus efficaces pour garantir le libre développement du syndicat et réaliser des luttes économiques.»

Robert Grimm, 1881-1958, dirigeant et penseur socialiste, une des principales figures du socialisme helvétique de la première moitié du 20^{ème} siècle.



AGENDA

14 - 17 octobre
Forum Social Européen.
Londres.

Dès le 15 octobre
Express Partout - Projet d'échange culturel initié par Helvetas. Création originale de la cie Zepou de Gros-Morne (Haïti) en collaboration avec le Théâtre Spirale de Genève (Suisse).
15 - 28 octobre, Théâtre de la Parfumerie, Les Acacias.
21 octobre, Cycle des Voirets, Grand-Lancy.
30 octobre - 6 nov., Collège du Chasseur, Prilly.
31 octobre, Les Citrons Masqués, Yverdon-les-Bains.
5 novembre, Nouveau Monde, Villars-sur-Glâne.
7 novembre, Théâtre du Lavoir, Pontarlier.

15 octobre
Congrès des syndicats FTMH et SIB.
10h15, Bâle.

16 octobre
Congrès fondateur du syndicat UNIA.
08h30 - 16h30, Bâle.

23 et 24 octobre
Congrès du Parti Socialiste Suisse.
Naters/Brigue.

24 octobre
1^{er} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois.

28 octobre
De l'Irak à la Palestine: le piège du choc des civilisations - Conférence publique de Alain Gresh, rédacteur en chef du Monde Diplomatique.
20h15, Aula des Jeunes Rives, Université, Neuchâtel.

30 octobre
Manifestation nationale UNIA.
13h30, Schüttzenmatte, Berne.

6 novembre
Congrès du Parti Socialiste Neuchâtelois.
10h00, Les Geneveys-Sur-Coffrane.

JAB
1002 Lausanne

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes

Paroles migrantes et syndiquées...

«Ça n'a pas été tout seul. Certains collègues suisses m'ont poussé, mais le président de section était contre. Nous autres immigrés, à cette époque, nous étions tenus à l'écart plus qu'aujourd'hui. J'ai été tenté de retirer ma candidature. Les copains m'ont poussé à rester en disant qu'il faut combattre le racisme.»

Juan Lopez, à propos de son élection au comité de section de la FTMH à Moutier.

«Assurément le syndicat m'a donné le moyen d'une insertion réelle dans le tissu social d'un pays qui, dans l'ensemble, était inconnu, et plutôt hermétique sous certains aspects.»

Nando Ceruso, secrétaire de l'OCST (Organizzazione cristiano-sociale ticinese).

«J'ai compris que la moitié de la Suisse ne pouvait pas me voir.»

Pasquale Molettieri, syndiqué à la FOHM, à l'époque de l'initiative Schwarzenbach.

«J'ai acheté une maison là-bas en 1972, à l'époque des initiatives. On ne savait pas où aller si ça devait mal tourner. Chez mes parents, ce n'était pas possible, par manque de place. Alors j'ai fait 30000 frs suisses de dettes, à l'époque, pour acheter ça! On peut dire que la maison, c'est grâce à Schwarzenbach que je l'ai achetée.»

Vitantonio Fede (SIB, Fribourg), syndiqué à la FOHM, à la même époque.

Paroles tirées du livre de Jean Steinauer et Malik von Allmen, Changer la baraque, Les immigrés dans les syndicats suisses, 1945-2000, Editions d'en bas, Lausanne, 2000.